

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ACCA DE

LABARTHE - INARD

Les membres de l'association sont conviés à l'Assemblée Générale qui aura lieu le :

Vendredi 24 mai 2024

18.H.30

A

la salle des associations

Il sera présenté à l'ordre du jour :

- Rapport moral, rapport financier et projet de budget
- Renouvellement du bureau
- Réflexion sur un nouveau local

Seuls les adhérents inscrits sur la liste des membres de l'ACCA conformément aux statuts pourront voter ou donner procuration. En cas d'impossibilité de participer, il vous est possible de vous faire représenter par un autre membre de l'association. A cette fin, vous devez établir un pouvoir écrit, joindre une photocopie de votre carte d'identité et le remettre à la personne qui vous représentera, ou l'adresser au Secrétaire de l'association afin qu'il lui soit parvenu au plus tard, le jour de la tenue de l'Assemblée Générale.

Affichée en Mairie le 26.1.04.1.2024

Signature du Maire



Signature du Président

A.C.C.A.
LABARTHE - INARD